

30/06/2017



# TECHNIQUES

## CPN Ouvriers cuisiniers : La vérité !

Selon les dispositions de la circulaire DRCPN/SDARH/BPATS/n°1629 du 29 mai 2017 relative à l'avancement des ouvriers d'Etat spécialité «cuisinier» de la police nationale et nomination des chefs d'équipe au titre de 2017, la CPN OC du 27 juin devait se prononcer sur les taux de promotion pour les essais professionnels.

### II - AVANCEMENT AUX GROUPE VI et VII

La commission paritaire nationale du 14 septembre 2017 se prononcera pour chaque groupe sur le nombre des nominations au titre de la promotion au choix, au regard des conclusions de la CPN du 27 juin qui se prononcera sur le nombre des nominations retenues au titre des essais professionnels.

#### Rappel des conditions pour l'avancement choix Groupe VI et VII

Les candidats à un avancement à un groupe déterminé ne pourront être proposés que dans la mesure où ils respectent les conditions cumulatives suivantes :

- être au 8<sup>ème</sup> échelon
- appartenir au groupe immédiatement inférieur et détenir dans ce dernier une ancienneté de deux ans. Cette condition d'ancienneté s'apprécie au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### Avancement Groupe VI :

- Nombre d'agents promouvables : 10
- possibilités d'avancement au groupe VI : 6

#### Avancement Groupe VII :

- Nombre d'agents promouvables : 32
- possibilités d'avancement au groupe VII : 8

	Demande du SNAPATSI (*)	Demande du SNIPAT
Groupe VI	100 %	50 %
Groupe VII	50 %	?

(\*) Le SNAPATSI a demandé :

- Groupe VI : taux de 100 % afin de valoriser ceux qui ont fait la démarche de passer les essais professionnels en permettant en plus de donner à chaque collègue la prime d'affutage
- Groupe VII : taux de 50 %

**Le SNIPAT n'a rien argumenté sur ses propositions !**

#### Résultats :

Groupe VI : 100 % + 2 postes soit 8 postes  
Groupe VII : 50 % soit 4 postes

#### Votes :

SNAPATSI pour – SNIPAT contre  
SNAPATSI pour – le SNIPAT ne s'est pas exprimé

La CPN du 14 septembre 2017 devra établir la liste nominative.

**ALORS, CEUX QUI ONT ANTICIPÉ EN DIFFUSANT UNE LISTE N'ONT PAS DÛ ÉCOUTER ET COMPRENDRE CE QUI A ÉTÉ ÉVOQUÉ LORS DE LA CPN DU 27 JUIN !**

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

**Collègues, ouvrez les yeux, les représentants du personnel du SNIPAT ne comprennent rien !**